



Février 2012

EGLISE CATHOLIQUE – SECTEUR VAL DE BUSSY

infos

NOTRE-DAME DU VAL

Dates à retenir

ATELIER « PRIERE UNIVERSELLE »

Un « Atelier Prière Universelle »
ouvert à tous est proposé le

Mercredi 8 février 2012 de 20h30 à 22h30
Au Centre pastoral

Cet atelier nous permettra de nous remettre devant ce que l'Eglise nous demande dans la liturgie, d'échanger sur « comment composer une prière universelle » et de faire des exercices pratiques d'écriture et de mise en œuvre.

MESSE ANIMEE PAR LE SERVICE EVANGELIQUE DES MALADES AVEC ONCTION DES MALADES

dimanche 12 février
lors de la messe de 11 h à Notre Dame du Val

Les personnes qui désirent recevoir
l'onction des malades
doivent venir s'inscrire au secrétariat

"ES TU FIER D'ETRE CHRETIEN ?" SI TU AS ENTRE 13 ET 25 ANS

rendez-vous le
16 mars à partir de 19 h 30
à Notre Dame du Val

pour une soirée de rencontres et d'échanges !
Carrefours, musique, témoignage,
chants, louange ...



PRETRES :

Pierrick Lemaître (curé), Bruno Sautereau

EGLISE CATHOLIQUE –SECTEUR VAL DE BUSSY
Bussy Saint Georges – Bussy Saint Martin –
Chanteloup – Collégien – Conches – Ferrières en
Brie – Gouvernes – Guermantes – Montévrain –
Saint Thibault des Vignes

33, Bd Thibaud de Champagne
77600 Bussy-Saint-Georges

Tél : 01 64 66 39 92 – www.notredameduval.fr
Courriel : contact@notredameduval.fr

Nous le savons, l'annonce de l'Evangile concerne aussi notre vie professionnelle, et donc l'équipe de rédaction de Notre Dame du Val infos de ce mois de février, nous invite à faire connaissance avec le mouvement des EDC (Entrepreneurs et dirigeants chrétiens).

Il y a une équipe EDC, sur notre secteur pastoral, mais c'est aussi l'occasion d'interpeller ceux d'entre vous qui ont créé leur entreprise, pour réfléchir avec d'autres, comment l'Evangile vient orienter les choix et les décisions à prendre au sein de l'entreprise.

Je voudrais aussi vous annoncer une démarche ecclésiale, qui nous est proposée par nos évêques : « *Diaconia 2013 - Servons la fraternité* ». C'est un appel pour restituer le service de la charité au cœur de la vie de nos communautés. Comme ils nous ont invités à le vivre pour la catéchèse, en nous rappelant que c'est la mission de toute la communauté Chrétienne, les évêques rappellent que le service des plus fragiles, ne doit pas être l'affaire de quelques organismes dont c'est la vocation, ou de quelques spécialistes, mais que ce sont bien tous les membres de la communauté Chrétienne, qui doivent prendre des initiatives en ce sens. Le service des frères est un « lieu source » pour la foi de chaque baptisé et non seulement un devoir. L'Eucharistie que nous célébrons, nous invite à servir le Christ en nos frères démunis et fragilisés aujourd'hui dans notre société. Il nous faut tenir ensemble, sans les séparer, la responsabilité de tous les baptisés, d'annoncer la Parole de Dieu, de célébrer les sacrements, et de vivre le service de la charité du Christ auprès de ceux que nous rencontrons.

Les objectifs :

1. Inviter à se découvrir frère de tous dans une attitude d'ouverture et de dialogue avec la société
2. Entraîner les communautés chrétiennes à vivre la fraternité et l'espérance avec des personnes en situation de précarité ou de souffrance
3. Vivre un grand rassemblement national en 2013 avec les chrétiens souhaitant partager leurs initiatives d'engagement dans la société, de solidarité et de fraternité
4. Vivre et célébrer la fraternité, éclairée par la parole de Dieu

Je vous annonce cette démarche que nous allons travailler en équipe pastorale, pour que nous puissions nous l'approprier. Vos suggestions seront les bienvenues. Pourquoi ne pas en faire notre démarche de carême 2012 ? A suivre...

Bonne lecture à tous !

Père Pierrick Lemaître



Sacrement de l'onction des malades

A l'occasion de la journée mondiale des malades, **dimanche 12 février prochain**, les personnes malades pourront recevoir le sacrement de l'onction des malades au cours de la célébration.

Pour cela, les personnes qui le souhaitent peuvent s'inscrire et déposer leur inscription au secrétariat ou dans la boîte aux lettres :

NOM : _____

Prénom : _____

Les personnes inscrites devront être présentes le **samedi 11 février**, veille de la messe à 16 h au Centre Pastoral (33, boulevard Thibaud de Champagne à Bussy Saint Georges).

Une **préparation avant de recevoir ce sacrement** est indispensable : le Père Pierrick Lemaitre donnera un enseignement sur ce sacrement. Toute personne ne participant pas à la préparation avant la messe ne pourra pas recevoir l'onction des malades.



Les entrepreneurs et dirigeants chrétiens



LES ENTREPRENEURS
ET DIRIGEANTS CHRÉTIENS

Les entrepreneurs et dirigeants chrétiens se réunissent pour un travail de réflexion sur le lien existant entre la vie professionnelle et la vie de Foi. Alexandre Sevenet, responsable de ce mouvement pour notre secteur pastoral, a bien voulu répondre à quelques questions.

NDVINFOS : « ALEXANDRE, POUVEZ-VOUS NOUS PRESENTER LES EDC ? »

ALEXANDRE SEVENET : « Les Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens, c'est un mouvement national qui regroupe 2000 membres, issus d'horizons variés, de tous les secteurs d'activité et d'entreprises de toutes tailles.

C'est un mouvement œcuménique dont le but est d'approfondir la mission de dirigeant à la lumière de l'Évangile et de la pensée économique et sociale chrétienne.

La vitalité des EDC tient à son organisation de proximité : 230 équipes locales organisées en 20 régions offrent à ses membres des espaces de recherche et d'échange sur des questions fondamentales relatives à la direction des entreprises.

Chaque équipe, animée par un président, est accompagnée dans son cheminement par un conseiller spirituel, prêtre, pasteur ou laïc. »

NDVINFOS : « DEPUIS QUAND L'EQUIPE DE BUSSY EXISTE-T-ELLE ET COMMENT FONCTIONNE-T-ELLE AUJOURD'HUI ? »

ALEXANDRE SEVENET : « C'est Denis Fabre, malheureusement disparu depuis, qui l'a créée en 2007 avec quelques personnes intéressées.

Aujourd'hui, nous sommes une dizaine de membres, avec des profils variés : chefs d'entreprises de PME, dirigeants salariés, consultants indépendants, professions libérales avec collaborateurs. Nous nous réunissons une fois par mois, chez l'un des membres qui reçoit autour d'un repas frugal. Les échanges sont construits sur trois pôles : **partage, réflexion, prière**. C'est une véritable thérapie de choc et de groupe pour raccrocher nos décisions de gestion et nos comportements au quotidien avec notre foi.

La porte est grande ouverte à tous ceux que ça intéresse, qu'ils n'hésitent pas à m'appeler !

Notre conseiller spirituel était Laurent Desmidt, mais depuis qu'il a contracté le virus de l'entreprenariat et est parti en Maurienne, nous avons retrouvé avec plaisir Pierrick, qui donne

beaucoup de profondeur à nos échanges... et nous fait part lui aussi de son quotidien de « patron » d'une grosse PME un peu particulière !

NDVINFOS : « QUELS SONT LES TEMPS FORTS QUE VOUS VIVEZ ? »

ALEXANDRE SEVENET : « Le mouvement est à la fois historique et dynamique. Une organisation est en place, qui permet par exemple de se retrouver tous les deux ans pour des assises nationales. Les prochaines se tiendront à Lyon, du 30 mars au 1^{er} avril. C'est un moment fort, qui regonfle d'espérance : **voir 2000 patrons s'engager pour essayer de vivre leur foi en entreprise et être témoin, c'est une sacrée expérience !**

Notre équipe, elle, a décidé cette année de s'impliquer davantage dans son environnement local. D'ailleurs nous avons le projet d'animer la messe à ND du Val cette année, le dimanche 20 mai.

Contact : Alexandre SEVENET
06 18 68 36 98 alexandre.sevenet@laposte.net
www.manifestepourpremiereembauche.com
Plus d'infos : www.lesedc.org



Photo de Marie Bazin

Enfin, j'encourage tous les hommes et toutes les femmes de bonne volonté à consulter le **manifeste pour la première embauche**, récente initiative du mouvement pour **construire une économie plus humaine et plus fraternelle** : rendez-vous sans attendre sur le site, et parlez en en entreprise. »

MANIFESTE POUR LA PREMIÈRE EMBAUCHE

Une initiative des Entrepreneurs et Dirigeants Chrétiens

Nous sommes inspirés par la pensée sociale chrétienne, par la reconnaissance et le respect de la dignité des personnes, par la compréhension du travail comme moyen d'accomplissement, mais aussi marqués par la situation particulièrement préoccupante de l'emploi des jeunes dans notre pays.

C'est pourquoi nous estimons qu'il est de notre devoir de permettre aux jeunes, diplômés ou non, d'entrer le plus vite possible dans la vie active et de faire l'expérience du travail d'équipe en entreprise. Il y va aussi de l'intérêt de nos entreprises qui trouvent en eux le dynamisme et la relève de demain, la richesse de compétences et de cultures nouvelles.

Sans attendre que les pouvoirs publics prennent les décisions qui leur incombent et qui peuvent contribuer à des progrès significatifs, **nous nous engageons à agir dans nos entreprises, en espérant être suivis par tous les employeurs de bonne volonté, que nous appelons à signer ce manifeste avec nous.**

Je suis employeur,
je signe le manifeste

En signant ce manifeste, je m'engage, dans mon entreprise, à :

- + recruter en premier emploi un nombre de jeunes fixé avec volontarisme et réalisme, en proscrivant l'exigence d'une expérience préalable quand elle n'est pas d'une absolue nécessité,
- + préférer les CDI aux CDD,
- + développer l'apprentissage et les formations en alternance,
- + accueillir des stagiaires pour parfaire leur formation et expérimenter la vie en entreprise, les rémunérer en conséquence, et proscrire les stages masquant de vrais emplois,
- + promouvoir la diversité et lutter contre l'exclusion, en allant à la rencontre des personnes concernées et par des recrutements déterminés,
- + apprécier davantage l'état d'esprit et la personnalité des candidats que les critères formels tels que les diplômes, les noms ou les adresses,
- + faire en sorte que le premier entretien, même s'il n'est pas suivi d'embauche, soit attentif, chaleureux et riche d'enseignements pour le candidat,
- + intégrer les nouveaux collaborateurs en veillant au développement de leur potentiel, en impliquant les équipes sur ce projet collectif et en formant et valorisant des tuteurs.

Propos recueillis par Marie-José Fournier



Cinquantième anniversaire du Concile - 2ème partie



Alors que le Pape Jean XX III, venait d'annoncer début 1959, son intention de convoquer un concile, à la grande stupéfaction des membres de la Curie, un cardinal lui demande ce qu'il attend donc d'un tel concile ?

« *Ce que j'attends du Concile ?* »

On vit le Pape ouvrir la fenêtre du bureau. « *Un peu d'air pur, un peu d'air frais... !* »

Par ces paroles, il définissait déjà en quelque sorte l'objectif qu'il allait assigner au Concile, à savoir : un « *aggiornamento* », (une mise à jour) de l'Eglise. « *Que ce Concile soit une nouvelle Pentecôte pour l'Eglise* ».

Nombre de cardinaux de la Curie étaient passablement inquiets, se demandant s'ils n'allaient pas perdre une partie du pouvoir qu'ils exerçaient sur l'Eglise ? Ils créèrent 12 commissions chargées de préparer, sous leur contrôle, les documents qui seraient soumis au concile et qu'ils espéraient faire adopter rapidement, en limitant les débats.

Mais dès l'ouverture de la première session, les Evêques vont enrayer cette belle mécanique romaine... C'est le cardinal Liénart, évêque de Lille, qui demande dès le début, que les 47 conférences épiscopales présentes se concertent, avant d'élire librement les commissions. Le cardinal Allemand Frings soutient cette proposition et le Pape approuve cette demande.

Ce qui permit aux évêques venus du monde entier et qui pour la plupart d'entre eux ne se connaissaient pas ou très peu, de se rencontrer, de faire plus ample connaissance et de constater que la grande majorité d'entre eux partageaient le même souci d'un profond renouveau de l'Eglise, afin de mieux annoncer l'Evangile au Monde moderne.

Le Concile pouvait alors commencer à travailler.

La première constitution : (*Lumen Gentium*)

Cette constitution *Lumen Gentium* (Lumière du monde) porte sur l'Eglise.

Elle fut promulguée le 21 Novembre 1964 par le Pape Paul VI.

Elle comprend 8 chapitres dont nous tirerons ci-dessous quelques passages particulièrement importants.

Dans le premier chapitre qui porte sur le Mystère de l'Eglise et le Royaume de Dieu, on peut y lire :
§ 5 : *Le Seigneur Jésus inaugura son Eglise en prêchant la bonne nouvelle, c'est-à-dire la venue du Royaume de Dieu promis depuis des siècles dans les écritures...*

§ 8 : *Le Christ a accompli son œuvre rédemptrice dans la pauvreté et la persécution, ainsi l'Eglise est-elle appelée à prendre la même voie... Telle est aussi l'Eglise...elle n'est pas établie pour rechercher la gloire terrestre, mais pour prêcher, par son exemple, l'humilité et l'abnégation...*
(Pensons aux situations actuelles que vivent beaucoup de chrétiens dans différentes régions du monde).

Au second chapitre, les pères du concile nous rappellent que le peuple de Dieu est constitué de tous les hommes et de toutes les nations ; nous devons faire preuve d'une vraie solidarité universelle :

§ 9 et 10 Le peuple nouveau dans la nouvelle alliance : *...En appelant d'entre les Juifs et les « Gentils », une multitude... afin de constituer le nouveau peuple de Dieu...qui s'appelle également l'Eglise du Christ... Les baptisés sont consacrés pour être une maison spirituelle et un sacerdoce saint... Le sacerdoce commun des fidèles et le sacerdoce ministériel ou hiérarchique, s'ils diffèrent essentiellement et non pas seulement en degré, sont cependant ordonnés l'un à l'autre puisque l'un comme l'autre participe à sa façon de l'unique sacerdoce du Christ.*

§ 13 : *Tous les Hommes sont appelés à former le nouveau Peuple de Dieu...En toutes les nations de la terre subsiste l'unique Peuple de Dieu, puisque c'est de toutes les nations qu'il tire ses membres... Tous les fidèles épars à travers le monde sont en communion les uns avec les autres... Que chacun mette au service des autres les dons qu'il a reçus, comme de bons dispensateurs de la grâce divine qui est si variée...*

Le troisième chapitre traite principalement de la hiérarchie de l'Eglise, de l'Episcopat et insiste entre autres, sur « **la collégialité** ».

§ 22 : *C'est par une semblable disposition que St Pierre et les autres apôtres constituent, par ordre du Seigneur, un seul collège apostolique, et que le pontife romain, successeur de Pierre, et les évêques, successeurs des apôtres, sont unis entre eux... Ce collège, en tant qu'il est composé de plusieurs membres, reflète la variété et l'universalité du Peuple de Dieu...*

§ 23 : *...Par conséquent chaque évêque représente sa propre Eglise et tous ensemble avec le Pape, représentent l'Eglise entière dans le lien de la paix, de l'amour et de l'unité...*

§28 : *Les prêtres, collaborateurs vigilants de l'épiscopat, établis pour l'aider et lui servir d'organe, appelés à servir le Peuple de Dieu, forment avec leur évêque un unique corps sacerdotal réparti, bien sûr, dans diverses tâches...*

Le diaconat est également rétabli. § 29 : *... Le diaconat pourra donc à l'avenir être rétabli comme degré distinct et permanent de la hiérarchie...*

Le quatrième chapitre est tout entier consacré aux laïcs, à leur rôle et à l'importance de leur action dans le monde.

§ 31 : *Le temporel est un domaine propre aux laïcs et qui les caractérise. Mais le concile tient dans la foulée à remettre en valeur le rôle des prêtres au travail : Ceux qui en effet sont dans les ordres sacrés peuvent bien s'occuper de choses temporelles et même exercer une profession séculière... pour revenir ensuite aux laïcs dans le même paragraphe : Ceux-ci vivent dans le siècle, engagés dans toutes et chacune des affaires du monde... C'est là qu'ils sont appelés par Dieu... à manifester ainsi le Christ aux autres, principalement par le témoignage de leur propre vie... C'est à eux qu'il revient particulièrement d'illuminer et d'ordonner toutes les choses temporelles, auxquelles ils sont étroitement liés...*

§ 36 : *...Ils doivent aussi s'aider les uns les autres... afin que le monde soit imprégné de l'Esprit du Christ et atteigne plus facilement son but dans la justice, la charité et la paix...*

La conclusion de ce chapitre est tout aussi forte et interpellante pour chacun de nous tous :

*Tout laïc doit être à la face du monde, un témoin de la résurrection et de la vie du Seigneur Jésus, un signe du Dieu vivant... Les laïcs doivent nourrir le monde et répandre en lui l'esprit dont sont animés ces pauvres, ces doux et ces pacifiques que le Seigneur a proclamés bienheureux dans l'Évangile. **En un mot : Ce qu'est l'âme dans le corps, que les chrétiens le soient dans le monde.***

Dans le dernier chapitre, le concile tient à rappeler l'importance de la Vierge Marie dans le mystère du Christ et de l'Eglise.

§ 53 : *En effet la Vierge Marie qui accueillit dans son cœur et dans son corps le Verbe de Dieu, est reconnue et honorée comme la vraie Mère de Dieu et du Rédempteur.*

§ 69 : *C'est une grande joie et une grande consolation pour ce saint concile qu'il ne manque pas de gens, même parmi les frères séparés, pour rendre à la Mère du Seigneur et Sauveur, l'honneur qui lui est dû...*

N B : Comme à chaque fois, nous vous proposons une référence de documents portant sur le concile Vatican II : Un livre : « Jean XXIII/ Paul VI : DISCOURS AU CONCILE » Editions du Centurion.

Au mois prochain pour une autre constitution.

Michel Renault

HORAIRES DES MESSES

Les messes en semaine

Mardi 9 h 00	N.D. du Val
Mercredi 19 h 00	N.D. du Val
Jeudi 9 h 00	N.D. du Val
Vendredi 9 h 00	N.D. du Val

Février 2012

Samedi 4

18 h 30 Guermantes

Dimanche 5

9 h 30 Chanteloup

11 h 00 Notre Dame du Val

Messe du catéchisme

Samedi 11

18 h 30 Guermantes

Dimanche 12

Pas de messe à Chanteloup

10 h 30 Eglise de Montévrain

11 h 00 Notre Dame du Val

Messe de l'onction des malades

Samedi 18

18 h 30 Guermantes

Dimanche 19

9 h 30 Chanteloup

11 h 00 Notre Dame du Val

Mercredi des Cendres

Mercredi 22

20 h 30 Notre Dame du Val

Samedi 25

18 h 30 Guermantes

Dimanche 26

9 h 30 Chanteloup

10 h 30 Eglise de Collégien

11 h 00 Notre Dame du Val

PERMANENCE DES PRETRES

Père Pierrick Lemaître
mercredi de 17 h à 19 h

Père Bruno Sautereau
mardi de 17 h à 19 h

PERMANENCE ACCUEIL

lundi 9 h 30 – 11 h 30
mercredi 17 h – 19 h
samedi 10 h 30 – 12 h 30

Un temps pour prier



Ne méprise pas le corps du Christ

Saint Jean Chrysostome (354-407), évêque et docteur de l'Eglise, fut le premier patriarche de Constantinople. Son éloquence et son courage l'amènèrent à dénoncer les vices et le luxe de la cour impériale de l'époque. Il nous rappelle que communier le Jeudi Saint au corps du Christ, c'est aussi ne pas mépriser son frère affligé.

Veux-tu honorer le Corps du Christ ? Ne commence pas par le mépriser quand il est nu. Ne l'honore pas ici avec des étoffes de soie, pour le négliger dehors où il souffre du froid et de la nudité. Car celui qui a dit : « Ceci est mon corps » est le même que celui qui a dit : « Vous m'avez vu affamé et vous ne m'avez pas nourri ».

Quelle utilité à ce que la table du Christ soit chargée de coupes d'or, quand il meurt de faim ? Rassasie d'abord l'affamé et orne ensuite sa table. Tu fabriques une coupe d'or et tu ne donnes pas une coupe d'eau. En ornant sa maison, veille à ne pas mépriser ton frère affligé : car ce temple-ci est plus précieux que celui là.

Qui pratique l'aumône exerce une fonction sacerdotale. Tu veux voir ton autel ? Cet autel est constitué par les propres membres du Christ. Et le corps du Seigneur devient pour toi un autel. Vénère-le. Il est plus auguste que l'autel de pierre où tu célèbres le saint Sacrifice... Et toi tu honores l'autel qui reçoit le corps du Christ et tu méprises celui qui est le corps du Christ. Cet autel là, partout il t'est possible de le contempler, dans les rues et sur les places ; et à toute heure tu peux y célébrer ta liturgie.

